

Procès-Verbal de la réunion du conseil municipal
Séance du 15 décembre 2025 à la mairie de Grèzes

Les membres du conseil municipal de Grèzes se sont réunis, en séance ordinaire, le 15 décembre 2025 à 20 heures 00, sur convocation de la Maire à chaque élu et affichée au panneau d'affichage de la mairie, sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- Désignation secrétaire de séance
- Approbation Procès-Verbal du conseil municipal du 13/11/2025
- Construction halle en bois : choix des entreprises
- Virements de crédits budget commune- DM n°4/2025
- Informations et questions diverses

Présents : Mmes Marinho Céline, Bouzou Mertz Françoise, Vayrac Laurence, Françoise Grivel, Annie Poujade, Vayrac Marc, Audibert Alain, Délié Bruno, Guillon Vincent, Raffy Romain
Absent : Mr Rochette Philippe (pouvoir de vote à Mme Marinho Céline)
Secrétaire de séance : Mr Raffy Romain
La secrétaire de mairie Raffy Sylvie est également présente à la réunion.

Objet : Désignation secrétaire de séance

Vu l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, nomme Mr RAFFY Romain comme secrétaire de séance.

Objet : Approbation Procès-verbal de la précédente séance en date du 13/11/2025

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le document, chacun en prend connaissance.

Vu l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve sans observation, le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 13 novembre 2025.

Objet : Construction halle en bois : choix des entreprises

Madame le Maire présente au conseil municipal les devis des entreprises ayant présentées leurs offres de prix pour la construction de la halle en bois.

Après en avoir délibéré et en tenant compte des délais de réalisation, le conseil municipal, à l'unanimité pour l'étude de sols et le lot charpente-couverture-bardage et à la majorité (10 voix pour et 1 abstention) pour les lots terrassement et maçonnerie, décide de confier ces travaux aux entreprises suivantes :

- | | |
|---|---------------|
| - Etude de sols- NOVASOLE à Allassac | 1 400.00€ ht |
| - Lot charpente-couverture-bardage- BREIL FRERES à Brengues.. | 44 252.88€ ht |
| - Lot terrassement- CAUSS'TP à Brengues..... | 4 880.00€ ht |
| - Lot maçonnerie- BREIL MACONNERIE à Brengues..... | 14 092.00€ ht |

Objet : Virement de credits budget commune- DM n°4/2025

| Désignation | Augmentation ouverts | sur | crédits |
|---|-------------------------|-----|---------|
| Dépenses 2131-135 : HALLE EN BOIS | 34 710.00€ | | |
| TOTAL Dépenses 21 : Immobilisations corporelles | 34 710.00€ | | |
| TOTAL Dépenses 21 : Immobilisations corporelles | 20 000.03€ | | |
| Recettes 1322-135 : HALLE EN BOIS | 14 710.00€ | | |
| Recettes 1323-135 : HALLE EN BOIS | 34 710.00€ | | |
| TOTAL Recettes 13 : Subventions d'investissement | 34 710.00€ | | |

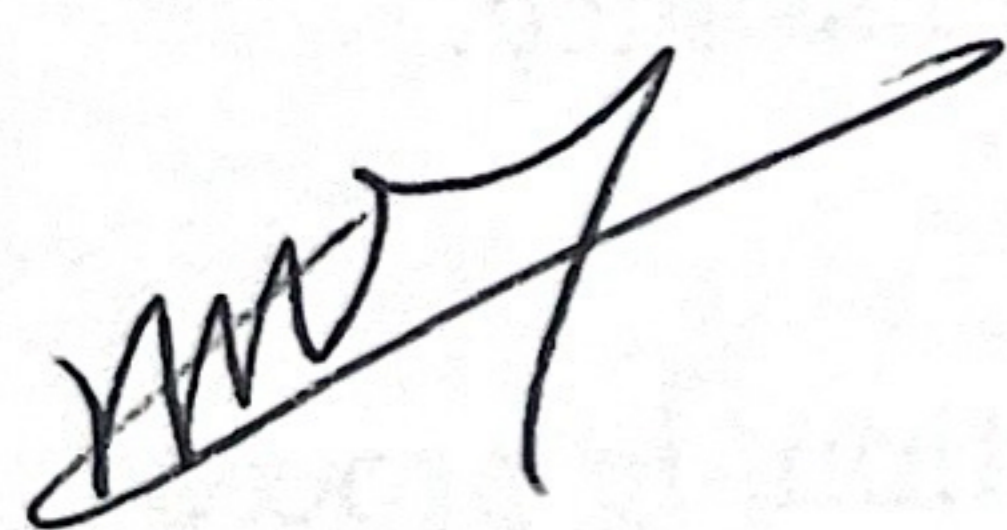
OBJET : Informations et questions Diverses

Alain Audibert a assisté à une réunion d'information sur la prévention des cambriolages organisée par la gendarmerie à Livernon le 27/11/2025. Il communique le compte-rendu de celle-ci.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Procès-verbal adopté à l'unanimité le 20 mars 2026.

Le secrétaire de séance
Romain RAFFY



Le Maire
Céline MARINHO

